Je réactive mes savoirs

20 **1.** Il y a 160 paniers vendus et, parmi eux, 52 contiennent des fraises.

La fréquence des paniers contenant des fraises est donc : $\frac{52}{160} = 0{,}325$.

Sous forme décimale, cette fréquence est donc 0,325.

De plus, $0{,}325 = \frac{32{,}5}{100} = 32{,}5\ \%$.

Ainsi, 32,5 % des paniers vendus contiennent des fraises.

2. On a : $\frac{52}{160} = \frac{13}{40}$. Or $\frac{1}{3} = \frac{13}{39}$.

Comme $\frac{13}{40} < \frac{13}{39}$, les paniers contenant des fraises représentent moins d'un tiers des ventes de paniers.